

#Avenir - Actions sectorielles - Bois

Métiers et emplois visés :

Tous types d'emplois par rapport à son niveau de qualification

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Les objectifs du dispositif ?

L'action sectorielle vous permettra de découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations en liens avec les besoins d'un territoire.

Grâce à une alternance d'environ 6 semaines entre un organisme de formation, ses plateaux techniques et une entreprise, vous pourrez acquérir des gestes professionnels, apprendre à adopter le bon comportement en entreprise et conforter votre projet dans cette filière.

Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
- Ayant besoin d'élargir ses choix professionnels.

Contenu de la formation :

- Découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations
- Adopter le bon comportement professionnel en entreprise
- Élargir les choix par la découverte des techniques professionnelles sur un plateau technique
- Préparer son immersion en entreprise
- Vivre une immersion en entreprise
- Capitaliser l'expérience (réflexivité et valorisation des compétences)

Méthodes et outils pédagogiques :

L'action de formation se déroule en 3 phases : - Accueil : vérification des objectifs du bénéficiaire et de l'avancement de son projet professionnel, présentation du dispositif et des modalités de mise en oeuvre - Expérimentation des gestes métiers au sein des plateaux techniques de la structure de formation - Bilan : formalisation des acquis et aptitudes du bénéficiaire de manière à alimenter le travail de construction de projet professionnel La durée des parcours proposés varie de 3 à 5 jours selon la structure de formation dans laquelle se déroule l'immersion et selon le métier/la filière choisi

Modalités d'enseignement :

Formation partiellement à distance

Durée indicative en centre de formation :

140 heures

Durée indicative en entreprise :

70 heures

Pré-requis :

L'action « #Action » s'adresse aux normands : - En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle emploi - Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel, - Aux stagiaires du dispositif #Avenir ET - En démarche de construction d'un projet professionnel et/ou de reconversion professionnelle, - Accompagné dans la construction de leur projet par un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP), un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) ou par un opérateur du dispositif #Avenir.

GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô
N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550P200050
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Modalités d'admission :

- Sur entretien

Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

attestation de compétences

Financement :

Financement sur fonds publics

Tarif de référence :

Financement Région Normandie

Lieu(x) de formation :

CAEN

Accès Handicapés :

Accès PMR conforme à la réglementation en vigueur sur l'accessibilité des ERP

Renseignements et inscriptions

Téléphone : 02 31 93 95 30

Courriel : greta-batiment@ac-normandie.fr